

Compte-rendu de conseil d'école - La Couarde-sur-Mer

Mardi 7 novembre 2023

Participants :

Marc IRAZU - Directeur

Audrey ANGIBAUD - Enseignante

Patrick RAYTON - Maire

Carine LUTT - Conseillère Municipale

Laurence PIRASTU - Représentante des parents d'élèves

Séance ouverte à 17H35.

1. Adoption du règlement intérieur :

Le règlement intérieur est cette année étoffé d'un paragraphe précisant les conditions de la lutte contre le harcèlement scolaire -cause nationale- dans le cadre du dispositif PHARe.

Dans les cas les plus graves, le (la) directeur(trice) de l'école pourra désormais saisir le directeur académique des services de l'éducation nationale qui demandera au maire de procéder à la radiation de(s) l'(les) élève(s) fautif(s), à titre de protection des victimes et non de sanction.

2. Évaluation externe et Projet d'école 2023-2028 :

Le compte-rendu d'évaluation externe insiste sur la qualité de l'environnement scolaire sur le territoire rétais, tant au niveau matériel qu'associatif. Les partenariats avec les municipalités et la communauté de commune sont en hausse et continueront à être valorisés.

Notre projet d'école demeure articulé autour de l'autonomie des élèves et des pratiques interactives (écoute active, autocorrection, animations en classe et au dehors, projet « voyage lecture » avec la bibliothèque...).

La DASEN insiste sur sa volonté d'élaboration de pratiques communes à toutes les écoles du territoire.

3. Évaluations nationales en CP/CE1/CM1

Les évaluations nationales confirment certaines difficultés en CE1 et CM1 en compréhension de lecture et technique opératoire.

4. Aménagement des A.P.C. : remédiation des difficultés.

Les aides pédagogiques complémentaires seront dispensées les mardis soirs de 16h30 à 17h30. Elles ont pour objet de remédier à certaines difficultés ponctuelles dans les domaines exclusifs du français et des mathématiques.

5. Convention insularité ; carte scolaire Ile de Ré 2025 :

Les effectifs de l'école continuent à baisser. La convention insularité établit l'an dernier pour trois ans s'avère réduite ; écoles et communes rétaises devront proposer tous moyens et innovations pédagogiques permettant d'établir et de faire reconnaître la singularité de l'île de Ré, afin d'éviter la disparition des classes, voir de certaines écoles, menacées à court terme.

Monsieur le Maire confirme la livraison de 26 logements sociaux à l'horizon 2026.

6. Projets et partenariats de l'année en cours :

- spectacles vivants à La Maline.
- animations C.D.C. avec les services environnement, protection du littoral, patrimoine et domaine.
- première tranche de désimperméabilisation de la cour.
- former les enfants à la pratique du vélo dans le cadre du programme SRAV (savoir rouler à vélo).
- rencontres sportives U.S.E.P.
- projet « voyage lecture » avec Michelle Sebban la bibliothèque municipale.
- classe de voile à l'automne 2023 et au printemps 2024.
- piscine au printemps 2024 de la Moyenne Section au CM2.

7. Bilan de la renaturation de la cour d'école

La première tranche des travaux (retrait du bitume et plantations) a eu lieu du 16 au 20 octobre 2023. L'association Bleu Versant doit livrer la proposition d'aménagement de la cour en décembre sur la base des nombreuses propositions des élèves.

8. Divers

- Les enseignants demandent l'installation d'un tableau et d'un support d'affichage sous le préau principal.
- Le directeur annonce la modification du P.P.M.S. : Le mode d'alerte « Attentat-Intrusion » se fera désormais sous la forme d'un message WhatsApp au personnel de l'école et de l'A.L.S.H. Constitué en groupe; Cette solution est retenue du fait de sa discrétion.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H45.